

**Règlement de la course de caisses à savon du samedi 5 septembre 2026 « LA
VANDONCOURSE »**

**Union des sociétés de Vandoncourt en partenariat avec la Commune de Vandoncourt.2
rue des Damas 25230 Vandoncourt**

L'Union des Société de Vandoncourt organise pour la seconde édition une course de caisse à savon : la Vandoncourse. Il ne s'agit pas d'une course de vitesse, le chrono est secondaire. C'est avant tout une épreuve folklorique, festive et conviviale à l'image de notre village.

➤ **Les engins « caisse à savon »**

Les caisses à savon sont des véhicules roulant à 3 roues minimum sans moteur ni pédale. Le déplacement se fait par gravité uniquement. La caisse à savon sera mono ou bi place.

Caractéristiques techniques à intégrer dans la conception et réalisation de vos bolides :

- **Longueur maxi 2m50** (on n'est pas à 5cm...)
- **Largeur maxi 1m50** (les rues de Vandoncourt ne sont pas larges)
- **Poids maxi de 100kg** (mais on n'aura rien pour peser...)
- Minimum 3 roues (pas de limite maxi, tu peux en mettre 20 !)
- Une direction fiable (le parcours est semé de virages)
- Des freins dignes de ce nom (ça descend fort, c'est le principe en même temps...)
- Pas d'angle saillant et rien de coupant qui pourrait constituer un danger pour ses occupants ou les spectateurs (la sécurité d'abord)
- Les matériaux présentant des risques d'éclatement sont interdits (sauf pour les pneus ça va de soi !)
- La caisse à savon doit être équipée d'un plancher fermé.
- Prévoir un emplacement pour mettre le numéro de dossard.
- La publicité est permise, elle ne doit pas présenter de caractère politique ou religieux. Les publicités pour le tabac et l'alcool (sauf pour la bière Backporte car le brasseur est originaire de Vandoncourt !)
- La décoration comme l'animation est laissée à l'initiative et à l'imagination de l'équipage. Elle ne doit en rien augmenter les risques, aussi bien pour le pilote que pour les spectateurs.
- Les concurrents repartiront à la fin de la course avec le véhicule.
- Il y aura plusieurs descentes, il faudra donc veiller à concevoir un engin solide permettant de faire 2 descentes !
- Tous les éléments jetés lors de l'animation devront être biodégradables (confettis...). Aucun lest ne pourra être lâché pendant la course. Le ballast et les décorations doivent donc être solidement fixés à la caisse à savon.

Important si tu ne veux pas pousser toi-même, pour permettre la remontée des caisses vers le haut du parcours, il est impératif de prévoir un point d'arrimage à l'avant et à l'arrière de votre bolide (un anneau diamètre intérieur de 2.5cm solidement ancré sur le châssis de la caisse à savon). Chaque équipage devra se munir d'une sangle / élingue solide entre 1m50 et 2m munie d'un mousqueton.

➤ **Contrôle technique :**

L'organisation procédera à un contrôle technique avant la course. La direction et le freinage seront vérifiés par les commissaires. La direction de la course se réserve le droit de refuser le départ aux caisses à savon non conformes ou dangereuses.

➤ **Le parcours**

Le parcours est matérialisé et sécurisé par des barrières et des bottes de paille.

Le départ se fera depuis un podium. Chaque équipage pourra disposer de pousseurs (4 maxi). Ceux-ci pourront pousser la caisse à savon sur une distance maximum matérialisée. Le long du parcours, des obstacles devront être franchis comme des sauts, une piscine, des chicanes, et d'autres surprises...

A l'arrivée, les concurrents devront gagner l'aire de stationnement où sera organisé la remonté sur le haut du parcours.

➤ **L'inscription**

Les inscriptions se feront exclusivement via le site web : usvandoncourt.fr

Une participation de 10€ par caisse à savon est demandée.

L'âge minimum requis pour participer à la course est de 12 ans (âge pris en compte à la date de la course).

Il y aura 2 catégories :

- **Catégorie jeune** de 12 ans à 16 ans
- **Catégorie adulte** pour les plus de 16 ans.

Pour valider votre inscription, il faudra :

- Compléter la fiche d'inscription sur le site web.
- Compléter et signer la fiche décharge de responsabilité
- Signer le règlement
- Fournir une attestation de responsabilité (pour le pilote et co-pilote)
- Pour les mineurs, fournir également une autorisation parentale (si moins de 18 ans)

➤ **La sécurité :**

L'union des sociétés de Vandoncourt s'engage à mettre en œuvre tous les dispositifs possibles pour garantir la sécurité des participants et du public : présence de la sécurité civile et autres moyens, balisage du parcours, règlements techniques et sécurisation du parcours.

Le parcours sera balisé par des ballots de pailles, de la rubalise et des barrières. Des commissaires seront disposés aux endroits dangereux ou stratégiques en liaison permanente avec l'organisation.

Le port du casque est obligatoire (casque de vélo autorisé mais le casque intégral est vivement conseillé). Genouillère, coudières, gants sont fortement recommandés. Prévoir des vêtements couvrant l'intégralité du corps.

➤ **Catégorie et classement**

Bien que la course soit chronométrée, la vitesse ne doit pas être la priorité ! Cette course se veut avant tout folklorique et placée sous le signe de la fête ! Il serait désastreux que cet événement soit entaché d'un accident. Il en va de la pérennité de la course. Nous comptons sur vous !

Il y aura donc 2 catégories :

- Jeune : de 12 ans à 16 ans
- Adulte : plus de 16 ans (âge pris en compte à la date de la course)

Pour chacune de ces catégories, plusieurs prix seront remis aux personnes accédant au podium

- **Le prix de l'équipage** (classement commun aux 2 catégories)

Sur le podium de départ, un jury notera d'une part l'originalité de la caisse à savon mais aussi la créativité de l'équipe à mettre de l'ambiance. Un jury notera la qualité de fabrication du bolide, l'originalité de la décoration et l'ingéniosité de sa conception.

Vous êtes vivement encouragé à faire preuve d'originalité. Chorégraphie en musique fortement recommandée ! Vous serez évalués à votre premier passage uniquement.

- **Le prix de la course Adulte et le prix de la course Jeune**

Pour ces prix, un calcul complexe dont nous sommes les seuls à connaître la formule prendra en compte le meilleur temps réalisé sur les 2 descentes prévues combiné la note délivrée par le jury pour la caisse à savon et pour l'équipage. Le vainqueur se verra attribué le titre de Master de la Vandoncourse 2026 et sera invité à défendre son titre l'année suivante !

➤ **Responsabilité :**

L'organisateur, l'Union des sociétés de Vandoncourt déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement et doit être couverte par sa propre assurance responsabilité civile.

L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants ou à des tiers.

L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable de la défaillance des caisses à savon des participants. Seuls les participants, eux-mêmes sont responsables entièrement de tous dommages causés à eux-mêmes ou à des tiers.

Les personnes mineures restent en permanence y compris pendant la course sous la responsabilité et la surveillance de leur représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Le représentant légal au même titre que son enfant, devra apposer la mention Lu et approuvé sur le bulletin d'inscription et le signer.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable de toute blessure que les participants pourraient subir en réalisant des actions dans le cadre de cette course.

Les participants garantissent qu'ils ne sont pas atteints d'aucun problème de santé ou touché par des circonstances susceptibles de les empêcher de participer de manière sécuritaire à la course ou de poser un risque réel à la sûreté d'autrui.

Les participants conviennent également que rien ne leur interdit par ailleurs de participer à la course, pour quelque raison que ce soit.

